

L'hon. George C. Nowlan (ministre du Revenu national): La question de l'honorable député démontre que c'est folie de fonder des questions sur des rumeurs ou des potins. J'ignore si la nouvelle vise l'acteur distingué ou le membre distingué de la Chambre des communes. Quant au mot "recursive", j'ai pensé qu'il s'agissait de "recusative"; j'en ai cherché le sens, car je l'ignorais. Tout ce que j'ai pu trouver, c'est qu'il désigne celui qui refuse d'assister à un office religieux.

M. Herridge: Il signifie également le fait de refuser des renseignements à la Chambre.

"BACKGROUND"—PARTICIPATION DE DÉPUTÉS
CONSERVATEURS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Azellus Denis (Saint-Denis): Puis-je poser une question au ministre du Revenu national? Dimanche dernier, les autorités de Radio-Canada ont trouvé dans "Background" trois députés conservateurs pour discuter la question de la peine capitale. Je voudrais que le ministre du Revenu national nous dise pourquoi on n'a pas pu trouver plus de députés conservateurs pour parler de cette question.

L'hon. George C. Nowlan (ministre du Revenu national): Je ne sais pas. On m'a toujours dit qu'il y a tellement de libéraux à Radio-Canada que je suis surpris qu'il y eût place pour trois conservateurs.

DÉCLARATION SUR LE PROGRAMME
D'IMMOBILISATION POUR 1960

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. George C. Nowlan (ministre du Revenu national): L'autre jour, le député de Port-Arthur m'a posé une question au sujet de l'ouverture de nouveaux postes de relais par Radio-Canada, projet qui, semble-t-il, avait été annoncé de la part de deux honorables députés. A plusieurs reprises, l'honorable député de Renfrew-Sud avait abordé la question avec moi précédemment.

J'apprends de Radio-Canada qu'il y a plusieurs régions, parmi celles qui ne reçoivent pas d'émissions de radio et de télévision, qui font actuellement l'objet d'études actives. Les installations nécessaires pour desservir quelques-unes de ces régions sont prévues dans le programme d'immobilisations de Radio-Canada pour 1960. Il serait trop tôt pour annoncer officiellement les régions visées et pour donner des détails sur les installations techniques, vu qu'il faut auparavant prendre des dispositions au sujet des emplacements de transmetteurs, des installations techniques

et adresser des demandes de permis au Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion, par l'entremise du ministère des Transports.

LE CHARBON

A PROPOS DE LA RÉUNION DU COMITÉ
TENUE À HALIFAX

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H.-J. Robichaud (Gloucester): J'aimerais poser une question au ministre des Mines et des Relevés techniques. Le ministre serait-il en mesure de fournir à la Chambre un compte rendu de la réunion du comité d'enquête sur le charbon, réunion qui a eu lieu à Halifax le 10 février, et à laquelle assistait le président de l'Office fédéral du charbon?

L'hon. Paul Comtois (ministre des Mines et des Relevés techniques): Oui, monsieur l'Orateur. Le président de l'Office du charbon a vu les autorités du gouvernement provincial à la fin de la semaine dernière, et l'on me dit que leurs entretiens sont en bonne voie. Cependant, les renseignements que j'ai reçus ne sont pas encore complets, et il faudra tenir une autre réunion avant qu'on puisse en arriver à une conclusion à ce propos.

LE MINISTÈRE DES POSTES

PRIVILÈGE DE FRANCHISE POUR LES
MINISTÈRES FÉDÉRAUX

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Azellus Denis (Saint-Denis): Puis-je poser une question au ministre des Postes? Suivant le guide postal, les privilèges de franchise postale énumérés à l'article 291 incluent tout le courrier expédié par les ministères fédéraux. J'aimerais que le ministre des Postes me dise si cette ligne de conduite est toujours suivie par le gouvernement.

L'hon. W. M. Hamilton (ministre des Postes): Le ministre sait très bien que tout autre représentant aurait fait inscrire au *Feuilleton* une question semblable.

M. Denis: Autre question: le ministre des Postes voudrait-il nous expliquer comment il se fait que nous recevons du ministère des Affaires des anciens combattants des lettres affranchies avec un timbre de 4c.? Je voudrais savoir si la façon de procéder a été modifiée suivant le vœu qu'exprimait le ministre quand il siégeait dans l'opposition.

L'hon. M. Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce): Si le député voulait me faire parvenir l'enveloppe, je me ferai un plaisir d'examiner l'affaire.